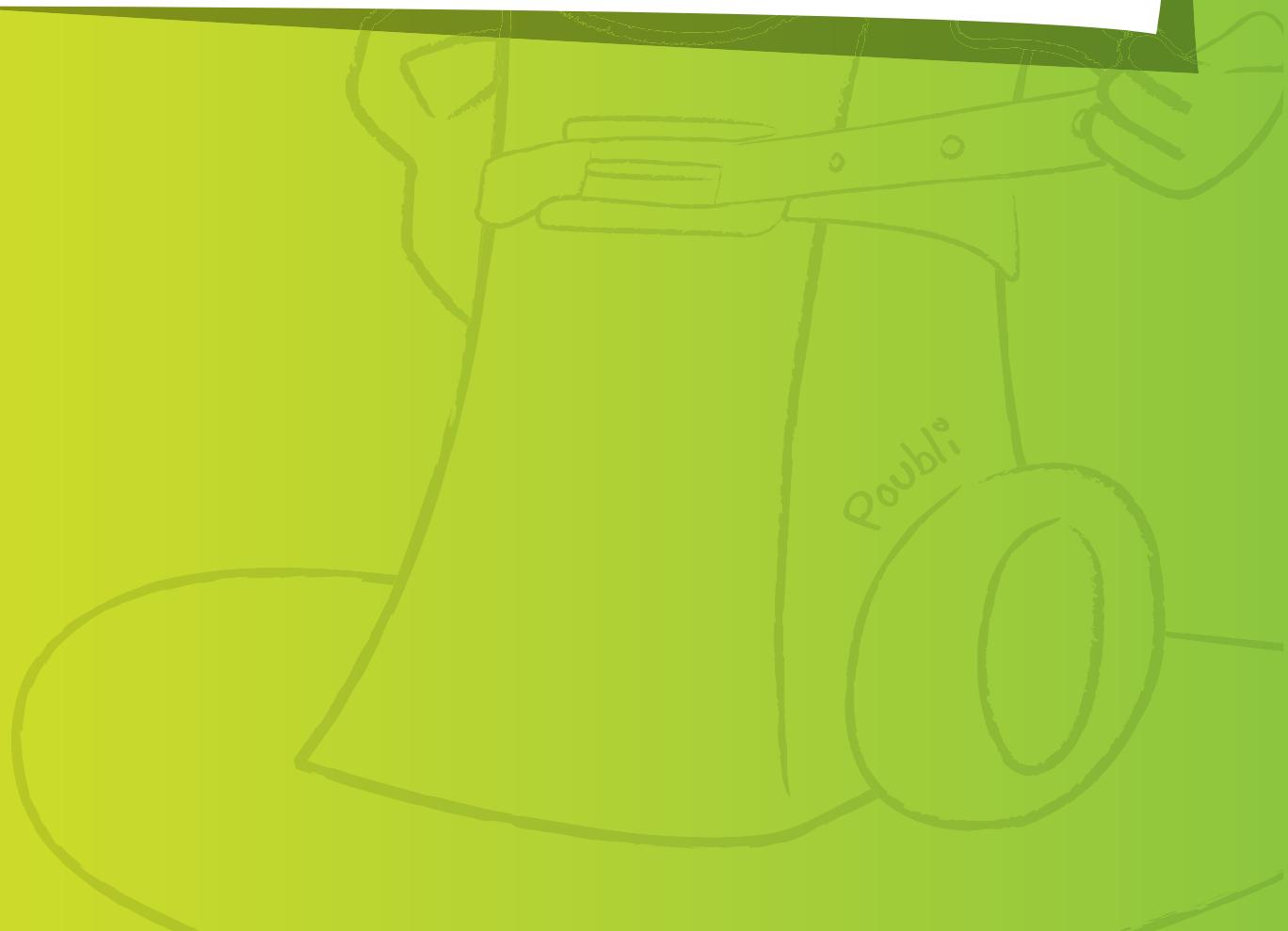




Inauguration des bornes Textiles, Linge et Chaussures

- Communiqué de presse -

Date de l'événement : 12 avril 2013



Syndicat d'Elimination et de VALorisation des DEchets du Calaisis

281 rue Jacques Monod - BP 20 62101 Calais Cedex

03 21 19 58 30 03 21 36 58 41

www.sevadec.fr



Des bornes pour recycler vêtements, linge, chaussures et maroquinerie



Lors de l'inauguration de la borne textile située sur la déchèterie de Oye-Plage, de gauche à droite, Virginie LAUBY, Olivier MAJEWICZ, Guy ALLEMAND et André LOTOI.



Lors de l'inauguration de la borne textile située à la salle des sports Jules boulard située sur la commune de Blériot, de gauche à droite, Guy BEGUE, Philippe MiGNONET, Patrick FONTAINE, Philippe BLET et Guy ALLEMAND. Étaient également présents, Jacques ZORY et Michel HAMY.



Lors de l'inauguration de la borne textile située rue de Courgain à Guînes, de gauche à droite, Guy ALLEMAND, Marc MÉDINE et Nicolas LANDRY. Étaient également présents, Jacques RIVENET et Bruno DEMILLY.



Lors de l'inauguration de la borne textile située rue Marguerite Yourcenar à Calais, de gauche à droite, Philippe BLET, Guy ALLEMAND, Philippe MIGNONET, André LOTOI et Jean-Luc CARON.

Actualité

Vendredi 12 avril 2013, dans le cadre du programme de réduction des déchets ménagers du SEVADEC, le réseau de bornes textiles a été officiellement inauguré en présence des élus et des techniciens du territoire.

La filière textile, présentation

Le textile représente 5 % du volume de nos poubelles soit 16 kg par an et par habitant. Pourtant, les vêtements, le linge de maison, les chaussures et les articles de maroquinerie se recyclent facilement.

Le SEVADEC propose à ses habitants une alternative pour réduire la quantité des déchets textiles : leur collecte pour le réemploi et la valorisation. En effet, le réemploi est une solution pour limiter notre production de déchets, que ce soit pour des vêtements ou d'autres biens d'équipements.

Plutôt que d'être enfouis, les textiles, les chaussures, le linge et la maroquinerie qui ne nous plaisent plus, peuvent faire le bonheur de quelqu'un d'autre et les vêtements trop usés peuvent être recyclés sous forme de chiffons d'essuyage par exemple. C'est pourquoi, le SEVADEC a fait le choix, dans cette logique de réduction des déchets, d'implanter sur son territoire 52 points d'apports volontaires supplémentaires (soit un total de 76), dont un sur chacune des huit déchèteries que compte le territoire du SEVADEC, en partenariat avec Le Relais et Ecotextile.

Selon les recommandations de l'éco-organisme en place, EcoTLC, ce nombre correspond à une répartition d'un point d'apport pour 2000 habitants.

La filière textile, une année de succès

« Avec cette nouvelle filière textile et son réseau de 76 points d'apports répartis sur le territoire du SEVADEC, nous comptons réduire le volume des ordures ménagères non recyclables et développer des actions sociales existantes. C'est plus de 430 tonnes de textiles, de linge, de chaussures et d'articles de maroquinerie qui ont été collectées en 2012 », nous explique Guy ALLEMAND, président du SEVADEC.

Il est cependant important de rappeler les principales consignes de tri. Peuvent être déposés dans les bornes textiles : les vêtements usagés, inutilisés, abîmés, troués, non souillés; le linge de maison (draps, serviettes...) et la maroquinerie (chaussures, sacs, ceintures...).

La filière textile, un nouvel essor

La mise en place de ces nouveaux points d'apports intervient dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets signé en décembre 2010 avec l'ADEME. À travers la mise en place d'actions de prévention, l'objectif est de diminuer de 7 % les quantités d'ordures ménagères et assimilées à l'horizon 2015, soit environ 32 kg par an et par habitant. Concernant plus particulièrement les objectifs liés aux textiles, il s'agit de faire passer les quantités de textiles présents dans les ordures ménagères recyclables de 16 kg par an et par habitant à 8 kg par an et par habitant.

Où déposer vos dons ?

Afin de localiser le point d'apport le plus proche de chez vous, rendez-vous sur le site Internet du SEVADEC, rubrique prévention des déchets, à l'adresse suivante : www.sevadec.fr.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter le SEVADEC par téléphone au 03.21.19.58.30 ou par email, à l'adresse suivante : nlandry@sevadec.com

Production d'ordures ménagères non recyclables (OMR)



Emballages en papier / carton	24 kg/hab./an
Emballages en verre	7 kg/hab./an
Emballages en plastique	16 kg/hab./an
Emballages métalliques	10 kg/hab./an
Journaux, magazines	20 kg/hab./an
Déchets fermentescibles	95 kg/hab./an
Autres	144 kg/hab./an dont 16 de textiles et 3 de déchets dangereux

Sur 316 kg par an et par habitant :

Près de 31 % de notre poubelle d'ordures Ménagères Résiduelles est recyclable et 27 % peuvent être évités.